



Remerciements

Les coordinateurs de ce dossier et les membres de la Rédaction de la collection *Bibliodiversity* souhaitent remercier Viviana Quiñones (Bibliothèque nationale de France, Centre national de la littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres) pour l'ensemble de son travail, qui inspire et alimente, entre autres, ce dossier. Passionnée par la diversité des cultures, Viviana Quiñones a toujours donné la parole aux langues minorées, en particulier au sein de la revue *Takam Tikou*. Qu'elle soit chaleureusement remerciée pour son écoute, sa curiosité et sa disponibilité.

Note de la Rédaction

En matière de féminisation des textes que nous publions, la Rédaction de *Bibliodiversity* a choisi avant tout de respecter la volonté des personnes qui nous confient leurs écrits. Le masculin continue à être très utilisé en tant que genre neutre, par beaucoup d'auteurs et d'auteures, sans que cela implique un désintérêt de leur part pour l'évolution de notre langue. Il ne nous semble pas possible de contraindre qui que ce soit d'utiliser le point médian – qui pose d'ailleurs des questions de confort de lecture sur des textes longs –, ni d'utiliser systématiquement et de façon consécutive les deux genres. Nous encourageons néanmoins la féminisation des professions, qui nous semble pour le moins importante. Cette position globale sur la féminisation de l'écriture en français pourra être revue selon l'évolution de notre profession d'éditeur, et au regard des débats en cours sur ces questions.



Bibliodiversity

Bibliodiversity, les mutations du livre et de l'édition est une collection coéditée par **Double ponctuation** (18, avenue de la République, 94340 Joinville-le-Pont, France – www.double-ponctuation.com), représentée par Étienne Galliard, et par l'**Alliance internationale des éditeurs indépendants** (38, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, France – www.alliance-editeurs.org), représentée par Laurence Hugues, directrice. **Directeur de publication** • Étienne Galliard, contact@double-ponctuation.com **Comité éditorial** • Luc Pinhas (France), Josée Vincent (Québec – Canada), Sophie Noël (France). **Comité scientifique** • Françoise Benhamou (France), Jacques Michon (Québec – Canada), Jean-Yves Mollier (France), Gisèle Sapiro (France). **Publication** • janvier 2020. **Design & conception artistique** • Claire Laffargue, contact@clairelaffargue.fr **Fabrication** • La version numérique de cette publication porte le numéro d'ISBN 978-2-490855-07-0. La version papier de cet ouvrage porte le numéro d'ISBN 978-2-490855-03-2 ; elle a été imprimée sur papier recyclé par ISI Print – 15, rue Francis de Pressensé, 93210 La Plaine Saint-Denis en janvier 2020. Les éléments visuels présentés dans cet ouvrage sont des visions d'artiste et n'ont pas d'autre visée qu'une fonction graphique. Diffusion version papier : CEDIF ; distribution version papier : POLLEN. Diffusion-distribution version numérique : NUMILOG.

ün

a

Langues locales
Langues PÉRIPHÉRIQUES
Langues MATEERNELLES
Langues FRANÇAIS-ALLEMAND-AL
Langues MATERNELLES LA
Langues ALLEMAND-A
Langues MATERNELLES
Langues FRANÇAIS-ALLEMAND-AL
Langues MATERNELLES LA
Langues ALLEMAND-A

Sommaire

Publier en langues minorées 6

De la diversité des langues d'édition en contexte mondialisé

par Nathalie Carré, Inalco (France) et Raphaël Thierry, chercheur indépendant (France)

Articles universitaires

L'édition en créole en Haïti 28

Obstacles, initiatives et perspectives de développement

par Sandie Blaise, Duke University (États-Unis)

La diffusion de la poésie yiddish dans l'espace germanophone .. 46

Le cas des éditions bilingues

par Caroline Puaud, université Paris-Sorbonne (France)

Écrire et publier à Madagascar 62

Comment atteindre le monde ?

par Dominique Ranaivoson, université de Lorraine (France)

Faire dialoguer (en ligne) les langues minorées 80

L'exemple d'une collaboration intergénérationnelle en Afrique de l'Est

par Pierre Boizette, université Paris-Nanterre (France)

Normativité, diversité et dynamiques de création dans le champ littéraire basque contemporain 98

Étude de ses tendances de fonctionnement à travers la trajectoire littéraire d'Eñaut Etxamendi

par Itziar Madina Elguezabal, école doctorale Bordeaux-Montaigne (France)

Témoignages de professionnels

- Repérer, cataloguer, rendre visible** 114
La place des langues minorées dans les collections de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC)
Entretien avec Marine Defosse, Soline Lau-Suchet et Nicolas Pitsos, bibliothécaires à la BULAC (France)
- « Tant que la langue circulera, nous aurons des livres à produire »** 132
Publier en langue corse
Entretien avec Bernard Biancarelli, éditions Albiana (Corse/France)
- « L'édition doit grandir le monde »** 146
Mémoire d'encrier et les langues du monde
Entretien avec Rodney Saint-Éloi, éditions Mémoire d'encrier (Québec/Canada)
- « Le sauvetage d'une langue est une tâche qui nous incombe à tous »** 156
Publier de la littérature jeunesse en langues autochtones au Mexique
Entretien avec María Yolanda Argüello Mendoza, éditions Magenta (Mexique)
- Les politiques publiques du livre et de la lecture en faveur des langues autochtones au Chili** 166
Intervention (réactualisée en 2020) au Parlement du livre et de la parole
par Paulo Slachevsky, Lom Ediciones (Chili)
- Sauver, transmettre** 172
Un exemple de transcription-traduction d'œuvres de la littérature orale des peuples du Vietnam
par Mireille Gansel, traductrice, écrivaine (France)
- L'engagement de PEN en faveur des droits linguistiques** 176
L'importance d'écrire, de publier et de lire en langues marginalisées
Entretien entre Peter McDonald, université d'Oxford (Royaume-Uni) et Carles Torner, PEN International (Catalogne/Espagne)

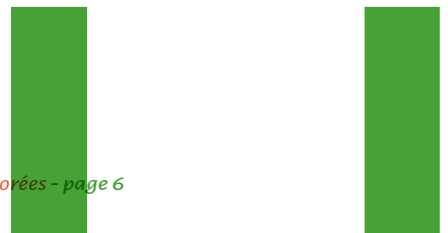
Introduction

Publier en langues minorées

De la diversité des langues d'édition en contexte mondialisé



Dans ce texte introductif, Nathalie Carré et Raphaël Thierry présentent le cadre intellectuel qui donne sa cohérence à l'ensemble de textes présentés dans ce dossier. Ils proposent en particulier une réflexion sur la typologie – natives, locales, périphériques, etc. : les langues non dominantes peuvent être qualifiées de multiples façons – et expliquent leur choix de préférer, dans ce contexte, celui de « langues minorées ». Ils exposent aussi les principales caractéristiques d'un marché particulier, celui de l'édition en langues minorées, autant hyper local qu'il peut être mondialisé et dématérialisé, mais relevant souvent du marché de niche. Participant à leur survie, la publication de ces langues se heurte en effet à des problématiques spécifiques de création et de fabrication, mais surtout de diffusion : tous les locuteurs d'une langue minorée donnée ne





sont pas de potentiels acheteurs de livres et le lectorat fait, dans bien des cas, défaut. Les langues minorées trouvent de façon privilégiée leur place dans ce types d'ouvrages spécifiques que sont les livres jeunesse, les recueils de poésie, les manuels scolaires. Certaines de ces publications, pour exister, nécessitent le soutien de la puissance publique. Mais des initiatives privées existent aussi et de magnifiques aventures éditoriales voient le jour, portées par la passion et l'engagement d'auteurs, de traducteurs, d'éditeurs et de bibliothécaires.

Publishing in minority languages – On diversity of publishing languages in a globalized context. Nathalie Carré (Inalco, France) and Raphaël Thierry (independent researcher, France)

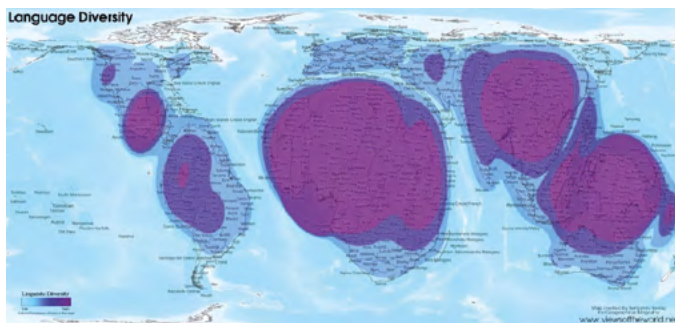
In this opening article, Nathalie Carré and Raphaël Thierry present the intellectual framework which gives coherence to the set of texts presented in this issue. They propose in particular a reflection on the typology – native, local, peripheral, etc.: non-dominant languages can be qualified in many ways – and explain their choice to prefer, in this context, “minority languages”. They also set out the main characteristics of a the particular market of publishing in minority languages, often belonging to a niche market, as hyper local as it can be globalized and dematerialized. Participating in their survival, the publication of these languages comes up against specific problems of creation and manufacture, but above all, of market: not all speakers of a given minority language are potential book buyers, and the readership is often lacking. Minority languages find their place in specific types of books, such as children’s books, poetry books, textbooks – all publications which, in order to exist, often require public support. But private initiatives also exist and magnificent editorial adventures are emerging, driven by the passion and commitment of authors, translators, publishers and librarians.

Mais de quoi s'agit-il ? me demandera-t-on déjà. Il existe nombre de cultures, la plupart très spécifiques sur le plan linguistique, où ne se publient qu'une poignée de livres par année. Voilà deux ou trois romans, quelques albums historiques, une dizaine de recueils de poésie, deux ou trois livres illustrés pour la jeunesse ? Quelques centaines d'exemplaires au total ? On parlera là d'une grande réussite. Il existe des cultures où il n'y a pas, à proprement parler, de public lecteur : cultures orales dans une partie du continent africain ou sud-américain, cultures minoritaires en Europe et en Amérique par exemple. Il existe des cultures minoritaires florissantes ; d'autres, au contraire, opprimées et méprisées ; d'autres, enfin, en voie d'extinction. Il existe des micro-cultures, comme c'est le cas de l'Islande ou du Québec, où la littérature et l'institution littéraire s'épanouissent et où s'est développé un réel public lecteur. Les *petites* littératures vacillent donc entre une gloire un peu surfaite et le désespoir de n'arriver à engendrer que de l'indifférence (Paré, 1992).



Questions de nomination/domination

La langue d'écriture et de publication est une composante centrale de la bibliodiversité. Si le nombre de langues parlées sur la planète est généralement estimé entre 6 500 et 7 000, toutes ne sont pas écrites, loin de là, et peu d'entre elles sont présentes à une large échelle dans le paysage éditorial global. Le monde de l'édition est ainsi très nettement dominé par un nombre relativement restreint de langues, au premier rang desquelles l'anglais, qui apparaît plus que jamais comme la langue dominante de la production écrite et qui est également devenue langue pivot pour les traductions (Sapiro, 2007 et 2009). Ainsi, parmi les 19 principaux pays producteurs de livres, l'industrie éditoriale de 14 d'entre eux se concentre majoritairement sur les langues européennes, alors que celles-ci ne représentent que 3,5 % des langues mondiales (Gorter, 2007 et 2009), comme le met bien en valeur la carte ci-dessous (plus la diversité linguistique est importante, plus les zones géographiques tendent vers le violet).



Language Diversity © Benjamin Hennig pour Geographical Magazine, 2018

Ces langues d'édition sont, sans grande surprise, le plus souvent les « langues d'imprimerie » analysées par Benedict Anderson (1991 ; [1983]), qui a montré non seulement leur lien avec le capitalisme mais également la manière dont la diffusion des écrits dans ces langues avait été le ferment de « communautés imaginées », contribuant à construire le sentiment d'appartenance, notamment à la « Nation ». Une des conséquences de ce processus est le lien qui identifie une



culture à une langue et à un territoire (même si un certain nombre de langues, notamment coloniales, sont présentes bien au-delà de leur territoire d'origine).

Le monolinguisme est pourtant l'exception plutôt que la règle sur la planète, et même un État aussi jacobin et centralisateur que la France abrite un grand nombre de langues en plus de sa langue officielle, le français¹. Si la terminologie officielle de l'État les nomme « langues de France », bien d'autres dénominations sont également utilisées pour les définir : « langues minoritaires de France » ; « langues minorisées » ; « langues régionales et locales » ; « langues non officielles » ; « langues de moindre diffusion »... Qualifications qui se retrouvent toutes à l'échelle mondiale et auxquelles on peut ajouter celles de « langues modimes » (langues les moins enseignées) ; « subaltern languages », etc. La liste est longue, et dans le champ universitaire même, aucune dénomination ne s'est véritablement imposée, tant il est vrai que les situations linguistiques sont complexes et mouvantes – comme le rappellent les conservateurs des différentes aires de la BULAC (voir *infra*, p. 112). Une langue « dominante » à une certaine échelle peut être « dominée » à une autre. Ainsi le franco-ontarien, à partir duquel François Paré a développé sa pensée sur les *petites*² littératures, apparaît clairement minoré dans le contexte de l'Ontario anglophone, alors que la langue française est une langue forte à l'échelle mondiale. Cet exemple rappelle par ailleurs la multiplicité des français et le fait qu'au sein d'une même langue, des logiques de champ et de hiérarchisations se créent³. Ce phénomène affecte les langues elles-mêmes minorées, comme le souligne la contribution d'Itziar Madina Elguezabal concernant le basque, où le batua, langue basque standardisée, apparaît en position dominante par rapport à ses variantes dialectales. Ceci éclaire le caractère relatif, mais également dynamique et mouvant, de la notion de « langue minorée ». De fait, de multiples critères se superposent, comme le remarque Ursula Baumgardt. À une dimension géographique ou spatiale, celle-ci ajoute le critère quantitatif (Baumgardt, 2018) mais l'on pourrait également prendre en compte l'officialité d'une langue, le statut dans les pays où elle est parlée ou, comme le fait Michael Cronin, l'aspect diachronique de son évolution :

Minority is the expression of a relation, not an essence. The relations can assume two forms: diachronic and spatial. The diachronic relation that defines a minority language is an historical experience that destabilises the linguistic relations in one country so that languages find themselves in an asymmetrical relationship (...). The spatial relationship is intimately bound up with diachronic relationships but it is important to make a distinction between those languages that find themselves in a minority position because of a redrawing of national boundaries, and those which occupy the same territory but are no longer in a dominant position (...). Languages that derive their minority status



¹ La dénomination de « langues de France » recoupe trois types de langues : les « langues régionales » (basque, breton, catalan, corse, etc.), les « langues des Outre-mer » (créoles guadeloupéen, guyanais, martiniquais, réunionnais, shimaoré, shibushi, kanak...) et les « langues non territoriales » (arabe dialectal, arménien occidental, berbère, yiddish...). Voir leur présentation sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France>

² François Paré utilise dans ses textes l'adjectif de « petites » langues sans guillemets et toujours en italique pour marquer une distanciation avec le jugement de valeur qui peut s'attacher au terme. (Paré, *op. cit.*, p. 10)

³ Le manifeste *Pour une littérature-monde* le rappelait, en tentant de ramener dans la centralité de l'édition parisienne les littératures francophones, dont la dénomination même porte une logique de différenciation qui s'énonce en termes de centre/périphérie.



from spatial realignments find themselves in close proximity to countries where the language has majority status (Cronin, 1995).

Ce qui apparaît ici clairement, ce sont les relations asymétriques entre langues. S'il est acquis que toutes sont également riches de potentialités et de réalisations (ce que rappelle la *Déclaration universelle des droits linguistiques* signée à Barcelone en juin 1996 – voir à ce sujet l'entretien entre Peter McDonald et Carles Torner, *infra*, p. 174), il n'en demeure pas moins qu'elles se situent dans des situations de domination/minorisation les unes vis-à-vis des autres, ce dont le modèle gravitationnel mis au point par Louis-Jean Calvet (1999) témoigne assez bien⁴. Les contextes historiques et sociopolitiques les influencent largement, mais également l'accès au domaine de l'écrit.

Alors qu'il existe un certain nombre de publications relatives au champ éditorial de telle ou telle langue en situation de minoration, peu d'études en revanche ont jusqu'ici travaillé de manière transversale, en essayant de mettre en valeur les différences, mais aussi les similitudes, auxquelles ces langues étaient confrontées. L'ouvrage de François Paré, cité en extrait liminaire, constitue une exception. Soulignant les multiples situations éditoriales que peuvent connaître ces petites langues (de la « gloire un peu surfaite » à la désespérante indifférence), il leur reconnaît la qualité commune de « l'exiguïté » : exiguïté du lectorat (qui recoupe, mais pas toujours, celui des locuteurs), du nombre de titres publiés, des circuits de diffusion et du poids économique. Faiblesse, le plus souvent, de leur institutionnalisation et de leur légitimité (Paré 1992, 1994).

Ici, nous avons choisi pour notre part l'adjectif de « minoré », qui rappelle ces rapports de pouvoirs toujours présents mais mouvants, dynamiques. Selon notre acception, une langue minorée n'est clairement pas une langue « mineure » ou « petite », mais elle est prise dans des rapports complexes qui font que, par certains aspects, sa visibilité est amoindrie. Dans le contexte d'un dossier consacré à la question de l'édition en langues minorées, c'est le rapport à l'écrit, bien sûr, qui apparaît comme décisif. Ce qui pose immédiatement la question de la standardisation des langues et des systèmes d'écriture, de la norme et de l'institution, du rapport au politique. De nombreuses langues dans le monde – comme le peul par exemple – comptent des très nombreux locuteurs et n'apparaissent nullement en danger à l'échelle mondiale. Elles sont cependant quasi inexistantes dans le domaine de l'édition.

À ce rapport à l'écrit s'ajoute celui à l'enseignement, qui est un facteur de légitimation fort, en même temps qu'il forme et institue un acteur capital de l'univers éditorial : le lecteur. Nombre de langues ne sont pas enseignées et, de manière générale, celles dont la littérature est étudiée dans les universités « généralistes » – qu'il s'agisse des langues des pays où elles sont parlées ou de lan-

⁴ « Le modèle gravitationnel est fondé sur le fait que les langues sont reliées entre elles par des bilingues et que le système des bilinguismes, leur étagement, nous permet de présenter leurs relations en termes gravitationnels et de mettre un peu d'ordre dans le grand désordre babélien qui semble caractériser le monde (près de 7 000 langues). Autour d'une langue hypercentrale (l'anglais), dont les locuteurs ont une forte tendance au monolinguisme, gravitent ainsi une dizaine de langues supercentrales (le français, l'espagnol, l'arabe, le chinois, l'hindi, le malais, etc.), qui, lorsque leurs locuteurs sont bilingues, acquièrent soit la langue hypercentrale soit une langue de même niveau, supercentrale. Autour de ces langues supercentrales, gravitent 100 à 200 langues centrales, qui sont à leur tour le pivot de la gravitation de 4 000 à 5 000 langues périphériques » (Calvet, 2007).

gues étrangères – sont très peu nombreuses (l’anglais, le français, l’espagnol, dans une moindre mesure l’italien, le russe et l’allemand pour les langues européennes, l’arabe, le chinois, le japonais et, dans une moindre mesure là aussi, le perse et le turc pour les langues non européennes).

Représentations sociales des langues et revendications culturelles et identitaires

Dans un monde où la production de savoirs intellectuels passe encore principalement par la circulation écrite, de telles disparités portent à conséquence. L’inégalité des rapports entre les langues, les nombreuses situations de diglossie, le prestige attaché aux langues écrites, les possibilités qu’elles ouvrent dans le monde du travail, etc., expliquent les représentations sociales qui s’y attachent et l’attention souvent moindre portée aux langues sans tradition écrite profonde, hiérarchisation qui peut être fortement intériorisée par les locuteurs eux-mêmes. Loin d’être un lieu neutre, les langues sont au contraire celui de l’affect et, parce que la question de la langue est très intimement ressentie comme ayant trait à l’identité, cette dimension « affective » occupe une place non négligeable dans les combats pour la reconnaissance des langues.

Cela explique que le milieu de l’édition en langues minorées soit marqué par un fort militantisme, avec un rôle important des associations. Si cette spécificité crée un maillage intéressant et un rapport fort à la communauté linguistique, il n’en demeure pas moins que la lutte pour la légitimité, notamment littéraire, est rude. Dans un champ éditorial parfois encore en constitution, exigü et où les acteurs (auteurs, éditeurs, critiques lorsqu’ils existent) se connaissent tous ou presque, la question de l’autonomie de ces littératures est régulièrement posée. Le soupçon en effet pèse toujours d’une qualité « moindre » des productions : les livres publiés le seraient parce qu’ils servent « la cause ». Ces reproches ne sont pas toujours injustifiés, dans la mesure où publier dans une langue minorée est un acte engagé, quasi performatif (il rend visible ce qui, de fait, l’est rarement), et ce, indépendamment de la qualité du texte littéraire. Mais alors que les publications de piètre qualité ne manquent pas non plus dans le champ des littératures écrites bien constituées et des langues dominantes, le petit nombre des publications dans un champ minoré donne paradoxalement aux productions éventuellement médiocres un poids plus important.

pomak
tamazight
KREYOL

Écriture cantonaise HAKKA

Si les productions en langues minorées couvrent un large spectre, allant de la presse au livre de cuisine, du catéchisme au support pédagogique subventionné par une ONG, il existe aussi des textes littéraires – notamment poétiques – et des écrivains qui, par leur œuvre et leur démarche, visent à une reconnaissance dépassant les frontières de leur seule langue. Il existe incontestablement des textes de grande valeur – et des chefs-d’œuvre – dans des langues aussi diverses que le breton, l’arménien, le yoruba, le kirgiz, etc. Et ceux-ci ne relèvent pas uniquement de l’oralité. Ils demeurent cependant largement invisibles à l’échelle mondiale, même si, de temps à autre, certains parviennent à gagner une reconnaissance internationale, par le biais des traductions. Le poème en acholi *Wer per Lawino*, que son auteur, l’écrivain ougandais Okot p’Bitek, a lui-même traduit vers l’anglais (1966) a rencontré relativement vite le succès pour être publié en anglais (1970), en français (1983), en hongrois (1986) – et plus récemment en japonais (2000). L’auteur basque Bernardo Atxaga est quant à lui traduit dans plus d’une vingtaine de langues.

Les instances de consécration jouent également un rôle crucial dans la reconnaissance accordée aux littératures et, lorsque celles-ci – les prix internationaux en tête – ne récompensent quasi exclusivement que des œuvres écrites et publiées dans des langues européennes, on peut légitimement s’interroger sur leur volonté de participer à la reconnaissance de la diversité linguistique. Le poète français Frédéric Mistral, qui écrivait son œuvre en provençal, a obtenu le prix Nobel de littérature en 1904. Une telle reconnaissance semble aujourd’hui difficilement envisageable, à une telle échelle, pour une œuvre en langue minorée, même si Ngũgĩ wa Thiong’o est régulièrement cité comme récipiendaire possible de ce prix.

À ce titre, la place de l’écrivain apparaît souvent comme majeure dans ces littératures, parce qu’il est fréquemment partie prenante du combat mené pour la reconnaissance de ces langues. En tant que producteur de textes de moindre visibilité à l’échelle mondiale (mais pas forcément à l’échelle locale, ce qui est le but affirmé d’un certain nombre d’auteurs écrivant par exemple dans leur langue maternelle), il se fait souvent lui-même maillon de la chaîne du livre. Les écrivains peuvent ainsi être à l’origine de revues littéraires en ces langues. Ronan Huon, par exemple, a fondé dans les années 1940 les revues en breton *Tir na nÓg* puis *Al Liamm* ; en 1982, Itxaro Borda, écrivaine basque a cofondé avec Lucien Etxezaharreta, la revue *Maiatz*. Au-delà de la circulation des textes par le biais des revues qui représentent une part importante de la circulation des écrits en langues minorées, ces auteurs peuvent devenir éditeurs eux-mêmes, comme Boubacar Boris Diop par exemple, qui est à l’origine des éditions EJO au Sénégal, mais également de la collection « Céytu » (voir *infra*, p. 78). Celle-ci, abritée par les éditions Zulma (France) et Mémoire d’encrier (Québec/Canada), propose des traductions de grands textes francophones en wolof⁵. La dénomination même de la collection, « Céytu », qui réfère au lieu où est né et

⁵ Pour l’instant, les textes traduits sont : Mariama Bâ, *Une si longue lettre (Bataaxal bu gudde nii)* traduit par Mame Younoussé Dieng et Arame Fal), Aimé Césaire, *Une saison au Congo (nawetu deret)* traduit par Boubacar Boris Diop) et Jean-Marie Gustave Le Clézio, *L’Africain (Baay sama, doomu Afrig)* traduit par Daouda Ndiaye)

inhumé Cheikh Anta Diop, insiste sur l'importance du local, pendant que le travail de traduction de grands textes francophones en wolof affirme la dimension universelle de la littérature, rejoignant ici les préconisations 2007 du rapport du PEN International, *To Be Translated or Not To Be*, qui souligne le lien étroit entre la traduction et les droits des communautés linguistiques. Cette tension entre universel et particulier, dont Césaire a souligné les beautés comme les écueils possibles, est un trait marquant des littératures en langues minorées, qui revendiquent leur participation active aussi bien à la circulation des idées qu'à l'apport de chefs-d'œuvre artistiques.

Il est d'ailleurs à noter que les auteurs sont généralement en position de passeurs, parce qu'ils sont souvent les traducteurs de leurs propres œuvres. Là encore, si le travail d'auto-traduction peut, au départ, être motivé par une dimension très pragmatique : faire connaître son texte à un public plus large et pallier l'absence de traducteur professionnel dans leur langue d'origine, il débouche souvent sur la découverte de potentialités véritablement littéraires qui viennent nourrir l'œuvre dans les deux langues (Lagarde, 2015). Le cas le plus emblématique de cette fécondité littéraire entre deux langues reste probablement l'œuvre de Rabearivelo qui, dans ses recueils *Presque-Songes* et *Traduit de la nuit*, met en place ce que Claire Riffard (2006), à la suite d'Abdelkébir Khatibi (1982), nomme une écriture « bilangue ». Dans le cas des auteurs bilingues ou multilingues, il existe le plus souvent au départ une seule langue de l'écrit mais dont la pratique va nourrir le développement des autres langues et ce, notamment à travers l'auto-traduction. Écrivains en position de passeurs et, parfois, d'instance de légitimation. Le prestige de Lionel Trouillot, Ngūgĩ wa Thiong'o ou Frankétienne, reconnus comme des auteurs majeurs dans leur langue « dominante » que sont le français et l'anglais, rejaillit de manière positive sur leur création en langue minorée et plus largement, sur toute la production en ces langues et ce, alors qu'ils ne sont que rarement les précurseurs dans le domaine⁶. Le travail de traduction réalisé par Jérôme Ferrari du corse vers le français contribue aussi à la visibilité et la légitimation de la création en langue corse.

Ce phénomène de reconnaissance continue cependant de poser la question de l'attribution de la valeur – celle-ci restant souvent tributaire des circuits dominants : des écrivains très importants à l'aune de leur communauté linguistique (Shaaban Robert, Cheikh Alioune Ndao) ne parviennent pas à obtenir une reconnaissance internationale parce que leur production engage des compétences linguistiques mais aussi culturelles que les milieux éditoriaux occidentaux ne maîtrisent pas⁷. Le rôle de la traduction apparaît donc absolument central dans la circulation et la reconnaissance des littératures en langues minorées, même si, comme le souligne la contribution de Caroline Puaud sur la poésie yiddish, son rôle est potentiellement « effaçant », invisibilisant la langue originale (voir *infra*, p. 44).

⁶ Des auteurs comme Cheikh Ndao (Sénégal) ou Gakaara wa Wanjau (Kenya) ont commencé à écrire respectivement en wolof et kikuyu bien avant Boubacar Boris Diop ou Ngūgĩ wa Thiong'o mais leur notoriété n'a jamais dépassé les frontières de leur pays, ce qui tend à prouver l'importance capitale des langues dominantes pour accéder à une légitimation plus globale.

⁷ Ainsi Shaaban Robert, écrivain « national » tanzanien écrivait-il, dans les années 1960, face aux refus des éditeurs européens de publier ses textes : ils « ignoraient la valeur d'un travail de langue non anglaise et cette méconnaissance les désorientait dans leur prise de décision concernant un bien commercial qui nécessitait un investissement. Elle se jouait de leur compétence. » (Shabaan Robert, 2010, p. 100). La situation reste à bien des égards la même aujourd'hui.

Pourtant, avant même la question de la valeur, une autre question de taille se pose pour les éditeurs : celle de l'économie. Comment soutenir une activité éditoriale alors que la langue n'est pas standardisée ou que le lectorat est encore en cours de constitution, que les langues parlées ne sont pas enseignées et que les intellectuels mêmes se reconnaissent parfois comme « des analphabètes dans [leurs] langues maternelle »⁸ ? Comment rendre visible une production lorsque celle-ci peine à être référencée et à entrer dans des circuits de diffusion largement dominés par les anciennes langues coloniales ?

Une économie du livre originale, entre édition de niche, marché mondialisé et dématérialisation

Tenue en situation de marginalité, en « périphérie » des circuits éditoriaux globaux, l'édition en langues minorées entre rarement dans les cases de la logique de marché. La volonté de rentabilité économique, évidemment souhaitable pour la pérennité d'une entreprise, n'est cependant que rarement ce qui porte l'éditeur qui choisit de publier dans ces langues. Ce qui motive son action est bien plus souvent la transmission d'un patrimoine culturel et sa reconnaissance, comme il transparaît dans les entretiens des éditeurs qui prennent la parole dans ce numéro. Si l'on s'intéresse d'ailleurs historiquement aux premières publications dans un certain nombre de langues minorées, celles-ci sont le fruit du travail des missionnaires. C'est la traduction de la Bible, bonne parole à transmettre, qui a ouvert « l'âge d'or » de la publication en langues africaines. Les éditions confessionnelles sont d'ailleurs encore de nos jours une part importante du paysage éditorial en langues minorées, comme le rappelle l'article de Dominique Ranaivoson traitant de la situation à Madagascar (*infra*, p. 60). Le travail des missionnaires fut poursuivi, dans une autre optique, par l'administration coloniale (avant tout anglophone) qui a également suscité, par des concours et des prix, des textes qui ont souvent figuré parmi les premiers romans en langues africaines.

La question du rapport à l'institution et au politique apparaît donc primordiale, mais dessine des situations extrêmement variées. Rarement langues officielles, parfois transnationales, les langues minorées ne bénéficient pas toujours d'un soutien étatique, même si des institutions, souvent à

peul tigrinya
lunda
luvale

⁸ Agnès Adjaho, conversation avec Nathalie Carré sur le rôle des langues africaines, mars 2006. Agnès Adjaho était alors directrice de la librairie Notre-Dame à Cotonou au Bénin.

une autre échelle, œuvrent en leur faveur. À celle de l'Europe, par exemple, la *Convention culturelle européenne* ou la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires* affichent clairement leur but, qui est de favoriser la diversité linguistique et culturelle, et donc ses productions. Il existe cependant un assez large écart entre les positions prises par les institutions pour défendre les minorités linguistiques et leur impact sur le terrain. Certains textes ont d'ailleurs pu avoir des conséquences presque contre-productives, en renforçant paradoxalement l'enseignement des langues dominantes (Suzuki, Potolia, Cambrone-Lasne, 2018)⁹. Cependant, d'autres cas témoignent de réussites indéniables. L'édition en basque, très subventionnée, a réussi à donner naissance à un marché relativement bien constitué, avec un lectorat qui se développe (notamment grâce aux politiques d'enseignement mises en place).

À la croisée des enjeux de transmission et d'apprentissage, le livre jeunesse peut cependant apparaître comme un secteur bien représenté et très dynamique de l'édition en langue minorées¹⁰. Ce secteur propose des publications de grande qualité. Il est probablement celui qui parvient à donner une véritable visibilité à une grande diversité de langues et qui peut prétendre à la rentabilité de l'édition en langues minorées. La stratégie souvent choisie du livre bilingue ou multilingue participe probablement de cette réussite, permettant la transmission d'un patrimoine culturel et linguistique essentiel tout en ouvrant l'enfant aux langues dominantes (ou inversement). Par ailleurs, dans les publications bilingues/plurilingues pour enfant, les langues ne sont pas hiérarchisées : la langue maternelle apparaît sur un pied d'égalité avec les langues officielles qui peuvent être l'anglais ou l'espagnol. Il est certain que le rôle de ces publications est primordial aussi bien pour la mise en valeur d'un patrimoine que pour la construction de soi. L'entretien avec María Yolanda Argüello Mendoza, directrice des éditions Magenta (*infra*, p. 154), permet d'en saisir toute l'importance. Il faut par ailleurs noter que le livre jeunesse multilingue n'est pas un genre investi par les seules marges, mais également par des maisons d'édition bien installées – comme les ouvrages des éditions Didier Jeunesse en France¹¹ peuvent en témoigner. Il est donc intéressant de voir que, dans ce mouvement de concentration de l'édition, analysé par André Schiffrin ou Jean-Yves Mollier, qui représente une menace pour la diversité éditoriale mais également linguistique, des brèches – certes bien petites – peuvent exister.

9 Ainsi, les préconisations émanant de l'Union européenne concernant la formation d'élèves plurilingues se sont traduites dans les communautés autonomes de Valence et des îles des Baléares par un décret sur le plurilinguisme (2012 pour la communauté autonome de Valence, 2013 pour celles des Baléares) visant à renforcer une compétence linguistique en langue étrangère jugée trop faible. Si la compétence en anglais bénéficie de cette politique, en revanche, la place dans l'apprentissage du catalan (langue co-officielle) et des variantes valencienne et baléare s'est réduite, le volume horaire annuel se partageant alors entre trois langues et non plus deux. Pour une analyse très précise de cet exemple, voir Chrystelle Burban (2018) « Le plurilinguisme : un objectif ambivalent dans les politiques éducatives en Espagne » ou Mélanie Bucharth (2018) « Le plurilinguisme en Finlande : discours, pratiques et représentations », s'intéressant au cas de la Finlande, pays très protecteur de ses langues minoritaires mais où la place de l'anglais, qui n'a aucun statut en Finlande, devient de plus en plus forte.

10 Pour un aperçu concernant le continent africain, on peut consulter le dossier « Livres en langues africaines », publié dans la revue *Takam Tikou* en mars 2012 par La joie par les livres.

11 La collection de livres-disques « Comptines du monde » donne ainsi une large place aux langues minorées : bambara, kinyarwanda, judéo-espagnol, yiddish, arménien...